

Société Européenne pour l'Études des Relations Internationales; *Le nouvel ordre économique international : Europe Régions*. Communication au Colloque de la SEPERI, Vincenza – Septembre 1980, Louvain-la-Neuve, Éditions des dossiers Wallons, s.d., 151 p.

André Joyal

Volume 13, Number 4, 1982

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/701452ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/701452ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Joyal, A. (1982). Review of [Société Européenne pour l'Études des Relations Internationales; *Le nouvel ordre économique international : Europe Régions*. Communication au Colloque de la SEPERI, Vincenza – Septembre 1980, Louvain-la-Neuve, Éditions des dossiers Wallons, s.d., 151 p.] *Études internationales*, 13(4), 779–781. <https://doi.org/10.7202/701452ar>

La date charnière serait donc 1940. Selon Drieu La Rochelle, c'est la mollesse des Français qui a conduit le pays au désastre. S'ils avaient fait plus de camping au lieu de rester des heures au café à boire du Pernod, ils auraient pu repousser l'offensive allemande. Singer avoue avoir été « captivé » par cet argument (p. 100). Et il renchérit : les insuffisances techniques de l'armée française seraient le reflet d'une crise de culture (pp. 117-118). Les principales victimes de la défaite furent les Juifs français, qui allaient subir non seulement les persécutions nazies mais aussi l'antisémitisme de leurs propres concitoyens. L'auteur rappelle que les Juifs n'ont jamais eu beaucoup de défenseurs en France ; même le dreyfusard Clemenceau les méprisait.

Ce bilan essentiellement négatif de la France contemporaine résulte d'une idéalisation du passé. Car dans les faits, l'apparent équilibre de la « belle époque » avait déjà été rompu avant 1914 par des troubles sociaux et par la course aux armements. L'auteur a raison d'affirmer que cette période fut dominée par l'affaire Dreyfus (p. 7). Malheureusement, il n'en tire pas la conclusion qui s'impose, soit que l'antisémitisme y était déjà virulent. Dans le domaine littéraire, « une armée de décadents » assaillait les consciences (pp. 101-102), ce qui laisse supposer que la morosité des intellectuels n'était pas seulement le résultat de la guerre, mais l'avait précédée. Tout cela, bien entendu, n'empêcha pas la France de résister aux attaques allemandes en 1914 et même, de poursuivre les combats jusqu'à la victoire. Si elle eut moins de bonheur en 1940, faut-il en blâmer la culture ? Les armées britannique et américaine étaient encore moins bien équipées en 1939 que l'armée française, sans que la culture de ces deux pays soit mise en cause. À l'inverse, on peut se demander si les victoires éclatantes de la Wehrmacht en 1939 et 1940 indiquent une supériorité de la culture allemande.

Avant 1918, prétend Singer, la France dominait la culture européenne (p. 152). Aujourd'hui, c'est à peine si un Français sur deux lit un livre par an (p. 162). Les Français lisaient-ils davantage au début du siècle ? Il est permis d'en douter. Dans ses lamentations sur

le déclin culturel de la France, l'auteur a choisi d'ignorer la période 1945-1960, où la création artistique et littéraire fut quand même remarquable. Il continue malgré tout à s'intéresser à ce pays dont l'histoire, nous apprend-t-il à la fin de ses réflexions, « n'est pas encore désuète » (p. 189). Voilà qui va certainement rassurer tous les historiens. Malheureusement, les poussées de romantisme ne facilitent pas la compréhension du passé – ni celle du présent.

Frédéric SEAGER

*Département d'histoire
Université de Montréal*

SOCIÉTÉ EUROPÉENNE POUR L'ÉTUDE DES RELATIONS INTERNATIONALES ; *Le nouvel ordre économique international : Europe Régions*. Communications au Colloque de la SEPERI, Vincenza – Septembre 1980, Louvain-la-Neuve, Éditions des dossiers Wallons, s.d., 151 p.

Depuis quelques années la littérature sur le nouvel ordre économique international (N.O.E.I.) est tellement abondante que l'on peut s'interroger sur l'utilité de nouvelles publications sur le sujet. Des rayons complets de bibliothèques permettant aux intéressés d'obtenir une manne d'informations sur la situation des pays du tiers-monde et sur la nécessité d'apporter des correctifs en modifiant les règles de fonctionnement de ce qu'est devenu le grand jeu économique international. C'est donc une agréable surprise de constater que le récent document publié par la Société européenne pour l'étude des relations internationales ne constitue pas une répétition lassante de données statistiques et de propositions maintenant familières aux observateurs de la scène internationale. Ce qui est présenté constitue l'essentiel des communications présentées à un colloque tenu en Italie en septembre 1980.

Cette activité est la plus importante dont la SEPERI a eu à cette date la responsabilité puisque cet organisme ne fut créé que 18 mois plus tôt. Il a parmi ses différents buts celui de

coordonner les recherches entreprises en Europe en matière de relations internationales tout en cherchant à promouvoir la formation de groupes d'études susceptibles de fournir un apport spécifiquement européen sur la question. En peu de temps la SEPERI est parvenue à constituer différents groupes de travail. C'est à celui oeuvrant sur les problèmes de l'Europe face à la construction du nouvel ordre économique international que l'on doit l'organisation de ce colloque dont l'objectif était de répondre à certaines questions. Entre autres: Le concept de N.O.E.I. est-il unanimement accepté?

- Quelles incohérences présente-t-il?
- Quelles sont les causes de la controverse qu'il suscite?
- À quelles réalisations, même partielles, a-t-il déjà abouti?
- Quelles transformations du système international demande-t-il?
- Quelle attitude adoptent les pays industrialisés à son égard?
- Quelles attitudes adoptent d'autres groupes, tels les partis politiques etc.?
- Le projet de Société internationale sous-jacent au N.O.E.I. intéresse-t-il les régions, à quel titre et pourquoi?

Ces questions, qui, bien sûr, n'obtiennent pas toutes les réponses que l'on pourrait souhaiter obtenir, sont soumises à la réflexion du lecteur. Si celui-ci à diverses occasions voit sa curiosité demeurer insatisfaite, par ailleurs on lui offre sur l'ensemble de la question une excellente mise au point et une variété d'informations présentées de façon suffisamment concise pour servir au besoin de références.

Parmi les textes qui retiennent l'attention il faut signaler celui qui sert à ouvrir le débat soit celui de Bernard Cazes du Commissariat Général du Plan (Paris). Comme il se devait, le lecteur se voit, ici, offrir un rappel historique des différentes activités et décisions qui ont conduit à institutionnaliser le concept du N.O.E.I.. Ce à quoi l'auteur de l'article ajoute une description fort lucide de la problématique entourant la question pour terminer avec trois remarques: Les « concessions » des pays industrialisés ne peuvent prendre la forme

d'augmentations spectaculaires du prix des ressources naturelles à cause des conséquences imprévisibles de tels gestes. L'endettement des pays nouvellement industrialisés ne doit pas compromettre les progrès accomplis durant la décennie 70, lesquels ne doivent pas en plus subir les conséquences d'une remontée du protectionnisme. Enfin, il serait nécessaire de tenir compte que la contrainte financière est loin d'être l'élément déterminant de la croissance d'un grand nombre de pays du tiers-monde, de sorte que l'éventuelle mise en oeuvre d'un « Plan Marshall pour le tiers-monde » ne constitue pas la panacée de tous les maux.

Vient ensuite la contribution de Johan Galtung, de l'Université des Nations-Unies à Genève. Cette communication intitulée: « The New International Economic Order and the Basic Needs Approaches Compatibility, Contradiction and/or Conflict? est la plus originale de toutes. Son auteur met en opposition l'approche abordant les problèmes des pays du tiers-monde à l'aide d'un N.O.E.I. — une approche évidemment macro-économique — avec celle des besoins fondamentaux laquelle, se situe au niveau micro-économique. Cette dernière approche consiste à s'attaquer aux priorités en prenant en considération une liste de besoins jugés essentiels. Comme le fera remarquer un intervenant dans une autre communication, même si boire, manger, se loger, se vêtir, se déplacer et se distraire sont évidemment des besoins fondamentaux, on peut reprocher à cette approche de ne pas être suffisamment spécifique. Or, pour l'auteur il suffit de distinguer entre les besoins humains et ceux qui lui apparaissent superflus (dans des conditions de développement donné) comme les voitures individuelles, les compagnies d'aviation nationales, les hôtels pour touristes etc.. L'auteur présente en six points la critique adressée à l'encontre de cette approche par les partisans d'un N.O.E.I. sans prendre véritablement position. En fait quant à savoir s'il y a compatibilité ou pas entre les deux approches, comme l'écrit l'auteur: « It all depends ». Tout dépend de la définition que l'on retient de l'une et de l'autre approche. En présentant quatre possibilités différentes la combinaison optimale serait celle où

l'approche des besoins fondamentaux inclue-rait la satisfaction de besoins non matériels et où le N.O.E.I. serait accompagné de transformations intranationales.

Une autre communication qui mérite d'être signalée est due à Ural Ayberk du département de science politique à la faculté des Sciences économiques et sociales de Genève. On trouve une liste exhaustive de ce qui constitue le programme d'actions concernant l'instauration d'un N.O.E.I.. Comme on le sait, ce programme touche aux matières premières, l'alimentation, le commerce, la réforme du système monétaire international, l'atténuation du problème de la dette, le transfert de technologie, la réglementation des activités des sociétés transnationales etc. L'auteur donne un bilan des résultats obtenus concernant chacune des composantes de ce que pourrait être le N.O.E.I.. Il montre que des progrès ont été enregistrés en ce qui regarde les produits de base ainsi que dans l'élaboration des droits et des devoirs des États de même que dans l'atténuation du problème de la dette. Par ailleurs aucun progrès n'est à signaler pour ce qui touche au domaine alimentaire, le transport, la réforme du système monétaire, le transfert de technologie ou la réglementation des activités des sociétés transnationales. L'auteur semble toutefois assez optimiste quant aux possibilités d'adoption d'une nouvelle stratégie du développement qui reprendrait les éléments essentiels du N.O.E.I. dans une nouvelle convention économique internationale qui auront un caractère obligatoire.

Parmi les autres textes, la brièveté de certaines interventions ou la répétition d'informations ne justifient pas de commentaires particuliers. Il faut également regretter ici et là des allusions au contexte particulier des pays sous-développés qui, pour pertinentes ou opportunes pouvaient-elles être il y a vingt ans, le sont aujourd'hui beaucoup moins. Il est inutile d'insister sur la nécessité, pour de nombreux pays sous-développés, d'apporter des modifications à leur système politique. Il en va de même lorsqu'on met en opposition les valeurs traditionnelles et les valeurs particulières aux sociétés industrielles. Il est vrai, cependant, que l'exemple de l'Iran nous fait

penser que l'on a sûrement sous-estimé l'importance de certaines caractéristiques des pays du tiers-monde.

En guise de synthèse le document se termine comme il a commencé; par une série de questions:

- Le N.O.E.I. un concept obscur?
- Le N.O.E.I. un mythe?
- Le N.O.E.I. un rêve avorté?
- Le N.O.E.I. et les régions un dialogue possible?
- Le N.O.E.I. et les pays industrialisés: une évolution plus favorable aux pays du tiers-monde?

On espère que les bases du N.O.E.I. ne soient plus fondées sur la charité mais sur la nécessité, que la solidarité interétatique ne soit plus traitée comme de la démagogie ou de la simple rhétorique... et que la force des choses appuie la force des idées.

André JOYAL

*Département d'économie
Université du Québec à Trois-Rivières*

SOULIER, Gérard *et al.* *Sur l'Europe à l'aube des années 80.* Paris, P.U.F. Coll. « Publications de la Faculté de Droit et des Sciences politiques et sociales d'Amiens », 1981, 279p.

Le Centre de Relations Internationales et des Sciences politiques d'Amiens a publié un quatrième volume, consacré cette fois à l'Europe en 1980. Les raisons du choix de ce thème sont exposées par Gérard Soulier dans sa présentation. Il s'agit surtout de faire le point après l'effervescence institutionnelle déclenchée par la création du *Conseil européen* en 1974 et dont les éléments les plus marquants sont l'élection au suffrage universel du *Parlement européen* et l'établissement du *système monétaire européen*. L'Europe dont il s'agit se limite donc à la Communauté européenne et les pays de l'Est par exemple ne sont abordés qu'à travers leurs relations commerciales avec l'Occident.